

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2020

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 10 décembre 2019;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 31 décembre 2019.

ADMINISTRATION

- 4.- Adoption – règlement 493-19 – Adopter le règlement pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2020.
- 5.- Adoption – règlement 494-19 – Adopter le règlement visant la constitution d'une réserve financière au montant de 380 282 \$ pour le financement des dépenses relatives à l'équilibrage et le maintien d'inventaire du rôle d'évaluation pour les années 2020 à 2028.
- 6.- Liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2020 – Approuver la liste des dépenses incompressibles et autoriser le paiement aux activités de fonctionnement pour l'exercice financier 2020.
- 7.- Emprunt au fonds de roulement – Autoriser l'emprunt au fonds de roulement de la somme suivante, à savoir :
 - 13 893,53 \$ (taxes nettes) pour l'achat et l'installation d'une antenne reliant les différents bâtiments et sites de la Municipalité et leur permettant l'accès à Internet, remboursable sur une période de dix (10) ans.
- 8.- Frais de représentations – conseil municipal – Autoriser les dépenses relatives aux déplacements, au stationnement ainsi qu'aux repas des membres du Conseil dans le cadre de leur participation aux séances des organismes, lorsque ces séances ont lieu à l'extérieur du territoire de la Municipalité.
- 9.- CalumAide – Reconnaître CalumAide comme un organisme officiel faisant partie de la Municipalité de Pointe-Calumet.

LOISIRS

- 10.- Liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison hivernale 2020
- **Surveillance de plateaux, à compter du ou vers le 6 janvier 2020**
 - Pénélope Sansregret
 - Maika Thérien
 - Serge Larose
 - Virginie Jasmin
- 11.- Programme de création d'emplois – Placement carrière été – étudiants 2020 – Autoriser la coordonnatrice des loisirs à inscrire la Municipalité au programme, pour la période estivale 2020.
- 12.- Club de l'Âge d'Or – contribution financière – Octroyer un montant de 500 \$, à l'organisme le Club de l'Âge d'Or, dans le but de les soutenir dans leurs efforts à créer différentes activités de façon à ce que les aînés puissent se divertir.

VOIRIE

- 13.- Travaux de confortement et de rehaussement des murs de béton protégeant le territoire municipal des eaux du lac des Deux Montagnes – préparation de plans, devis et surveillance des travaux – Adopter la soumission de la firme [REDACTED], au montant de [REDACTED] \$.
- 14.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phases I et II) – honoraires professionnels – estimation des travaux – Autoriser le paiement de 862,31 \$ (taxes incluses) à la firme Groupe Civitas Inc.
- 15.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue – acquisition de palplanches – Autoriser le paiement de 268 627,59 \$ (taxes incluses) à la firme NUCOR Skyline.
- 16.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue – décompte progressif #2 – Autoriser le paiement de 621 241,78 \$ (taxes incluses) à la firme Sanexen services environnementaux Inc.

HYGIÈNE DU MILIEU

- 17.- Beauregard Environnement Ltée – contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet – Autoriser la directrice générale, Madame Chantal Pilon, à renouveler le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet avec la firme Beauregard Environnement Ltée, pour une période d'un an, soit à compter du 12 mars 2020.

- 18.- Constantin Service Appareils Ménagers Inc. – entente – Autoriser la directrice générale à signer l'entente à intervenir avec l'entreprise Constantin Service Appareils Ménagers Inc., pour l'année 2020, afin de disposer des halocarbures et de faire la récupération des électroménagers usagers sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

SÉCURITÉ

- 19.- Adoption – règlement 380-59-19 – Adopter le règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.
- 20.- Régie de police du lac des Deux Montagnes – prévisions budgétaires pour l'année financière 2020 – Adopter les prévisions budgétaires 2020 au montant de 9 431 880 \$ ainsi que la quote-part provisoire de la Municipalité au montant de 1 206 842 \$.
- 21.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 22.- Communication de Madame la maire
- 23.- Communication des conseillers
- 24.- Période de questions des citoyens
- 25.- Levée de la séance